

La Brigade de Protection Animale : « nous répondons à un véritable besoin »



Cette jeune association composée essentiellement de membres des forces de l'ordre, mais aussi de civils, œuvre pour venir en aide aux animaux maltraités. Son action pourrait bien être le fer de lance de l'instauration en France d'une brigade officielle de protection animale.

La **Brigade de Protection Animale** (BPA) est née « d'une idée folle », selon les mots-mêmes de sa fondatrice et présidente, Geneviève. Engagée depuis plus de dix ans dans le milieu de la protection animale, cette dernière a tout d'abord créé un groupe Facebook se consacrant à la lutte contre le trafic d'animaux sur les trottoirs de Paris, puis elle a eu l'idée de rassembler des membres des forces de l'ordre. « J'ai demandé si des policiers ou des gendarmes sensibles à la cause animale voulaient nous aider. Notre groupe s'est alors développé très rapidement. Nous ne nous attendions pas à l'ampleur que cette initiative allait prendre et il a fallu trouver comment nous structurer pour arriver à faire face à la demande » explique-t-elle.

Moins de deux ans après son lancement, l'association dispose déjà d'un réseau de plus de 2000 bénévoles, composé à la fois de membres de forces de l'ordre et de personnes civiles (rassemblés dans des groupes distincts). Le succès de la BPA s'explique, entre autres, par sa capacité à répondre à un besoin jusqu'alors peu pris en compte. « Tout l'intérêt de notre association est de regrouper des policiers et des gendarmes qui veulent se dévouer à la cause animale. Malheureusement, ils ne savent pas toujours comment faire par manque de formation, et les cas de mauvais traitements sur les animaux sont encore trop rarement pris en charge », détaille Geneviève. « Nous avons donc créé des outils pédagogiques les informant sur les possibilités d'intervention. Beaucoup d'échanges ont également lieu via nos groupes privés sur Facebook, ce qui permet aux policiers et aux gendarmes de dialoguer sur les problèmes rencontrés et sur les procédures à engager. Ce sont des échanges très instructifs, et bons pour le moral ! »

LA BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE



RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL

La BPA recherche des bénévoles et des familles d'accueil

Outre les compétences spécifiques des policiers et des gendarmes, la Brigade de Protection Animale mobilise un vaste ensemble de personnes engagées, comme l'explique Geneviève : « nos équipes de membres de forces de l'ordre sont chargées de trouver un moyen d'agir dans un cadre légal pour que l'on puisse retirer l'animal à son tortionnaire dans les cas avérés de maltraitance animale. Si une décision de retrait est prise par un magistrat, nous avons alors besoin d'une famille d'accueil pour prendre en charge l'animal en attendant son adoption. Actuellement, nous avons environ 300 familles sur toute la France, ce qui est très insuffisant ! »

La BPA est donc en pleine campagne de recrutement pour étoffer son réseau de familles d'accueil. Toutes les personnes intéressées peuvent se proposer. « Si c'est une famille d'accueil débutante, nous pouvons lui confier un animal sans problème spécifique de comportement. Lorsque nous récupérons des animaux qui nécessitent une rééducation, nous faisons appel à des personnes plus expérimentées » souligne la présidente.



©BPA

Les animaux sauvés par la BPA ont le plus souvent besoin de temps pour être remis sur pattes, physiquement et psychologiquement. Il faut donc, de manière générale, « savoir appréhender la souffrance de l'animal en ne cherchant pas à le solliciter tout de suite », recommande Geneviève. « L'animal a besoin de souffler un peu, de reprendre confiance. »

L'association, en plein essor, a besoin de bénévoles dans tous les domaines : des policiers et des gendarmes, des familles d'accueil, des éducateurs, mais aussi des enquêteurs sur le terrain, et des modérateurs pour assurer des missions variées : « traiter les dossiers de signalement qui arrivent sur notre page Facebook et depuis notre site, assurer le suivi des animaux dans les familles d'accueil, développer la communication ... On a besoin d'aide partout ! » lance la présidente.

Vers une brigade officielle de protection des animaux ?

A travers son action, la BPA espère servir d'exemple afin qu'à terme une brigade officielle de protection animale soit créée en France. « Nous devons prouver aux pouvoirs publics français que c'est non seulement possible, mais aussi nécessaire » affirme Geneviève. Concrètement, l'association milite pour qu'un référent, formé aux questions de protection animale, soit nommé dans chaque brigade et soit chargé de traiter les dossiers liés aux animaux.

A ceux qui penseraient que le projet est utopique, Geneviève rétorque que la mise en place d'une telle structure est loin d'être un doux rêve et qu'elle existe déjà ailleurs, notamment aux Pays-Bas et en Norvège, mais également à Liège en Belgique et à New-York aux États-Unis. « Je pense que cela va prendre du temps, mais que la création d'une brigade officielle de protection animale va finir par aboutir. Je compte beaucoup sur l'opinion publique pour inciter les politiques à évoluer sur ce sujet. La composition de notre groupe de membres de forces de l'ordre me rend également optimiste : 70% de nos effectifs ont moins de 40 ans. Pour moi, cela est significatif d'une évolution de la société en faveur des animaux et de leur protection. »

Pour contacter la BPA, retrouvez le profil de l'association [ici](#)



BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE



 Refuge : BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE

 84420 Piolenc

-- adresse masquée --

 --- numéro masqué ---

Siret : 843 498 536 00021

 Chiens, Chats, Oiseaux, N.a.c.

Association de protection animale à but non lucratif (loi 1901), créée en octobre 2019, composée majoritairement de membres des Forces de l'ordre mais également de civils.

Tous bénévoles, notre combat de tous les jours : lutter contre la maltraitance animale.

Notre combat commence dès le signalement de maltraitance, avec l'intervention des Forces de l'ordre afin de définir la procédure à mettre en place pour aider et/ou retirer l'animal en souffrance.

Tout est mis en œuvre pour que nos protégés soient ensuite placés au sein de familles d'accueil dévouées, permettant ainsi d'éviter le placement de l'animal en refuge.

Nous suivons les dossiers pour que les procédures soient menées à bien et aboutissent.

Notre plus belle victoire : parvenir à « rendre libre » nos protégés et les proposer à l'adoption, pour enfin une vie meilleure !